U.S.MIOS P.P.
SIEGE SOCIAL : Mairie de MIOS
Place du 11 novembre
33380 MIOS

Affilié à la F.F.T.T. sous le n° 4640

TOURNOI NATIONAL B
REGLEMENT

Article 1

L'association sportive de tennis de table de MIOS organise le **samedi 19 Février 2022** son tournoi National de catégorie **B** ouvert à tous les joueurs et les joueuses licenciés.
Ce tournoi se déroulera sur 20 tables et comportera 10 tableaux.

Lieu : Gymnase de MIOS
Allée de la plage
33380 MIOS

Bassin d'Arcachon
(30min de BORDEAUX)

Chaque joueur devra être muni de sa licence afin de pouvoir participer au tournoi

Article 2

Les juges arbitres seront Mme Anne COMBE (JA3) et Mr Laurent COMBE (JA3), ils auront les pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendre toutes les décisions jugées indispensables.

Article 3

Horaires des tableaux

-Tableau A	NC à 1199 points	9h00
-Tableau B	NC à 1599 points	10h00
-Tableau C	NC à 999 points	11h00
-Tableau D	NC à 1899 points	12h00
-Tableau E	Toutes séries dames	12H00
-Tableau F	NC à 799 points	13h00
-Tableau G	toutes séries	13h30
-Tableau H	NC à 1399 points	15h00
-Tableau I	Handicap	15h30
-Tableau J	Double ≤ 3200 points	17h00

Afin d'assurer une gestion la plus rigoureuse possible, il est demandé aux joueurs de respecter les horaires. Le pointage se fera 30 min avant le début du tableau. Le "scratch" sera prononcé 5 min après le début de son tableau.

Article 4

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classements que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5

Les tableaux simples sont limités à 48 joueurs

Article 6

Tous les tableaux, excepté le tableau DOUBLE et le tableau HANDICAP se joueront en poules de 3 ou 4, suivis de tableaux à élimination directe avec 2 qualifiés par poules. Le tableau DOUBLE et le tableau HANDICAP se dérouleront par élimination directe.
Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches sauf le tableau Handicap au meilleur des 3 manches.

Tableau handicap : handicap positif (par tranche inférieure ou égale à 100pts, le joueur possédant le moins bon classement bénéficiera d'1pts d'avance qui ne peut excéder 6pts.

Article 7

Les inscriptions des doubles se feront sur place à partir de 12h00 et limitées à 32 équipes.

Article 8

Les joueurs pourront s'inscrire sur 2 tableaux maximum + le tableau DOUBLE + le tableau HANDICAP.
Sauf pour les féminines, elles peuvent faire 2 tableaux + tableau féminin + double ou handicap.

Article 9

Le tirage au sort des poules aura lieu le samedi 19 février sur place, 30 minutes avant chaque tableau.

Article 10

Les épreuves se dérouleront sans pause.
Une buvette et un point de restauration fonctionneront toute la journée.

Article 11

Le tournoi se jouera en balles plastiques NITTAKU 40+ JAPON fournies par l'organisation.

Article 12

Les vainqueurs devront ramener à la table d'arbitrage la plaquette de la partie qu'ils viennent de disputer en s'assurant du résultat indiqué. Les perdants pourront être appelés pour arbitrer une partie du tour suivant. En poule, les joueurs assurent l'arbitrage.

Article 13

Les feuilles d'engagements sont à renvoyer avant le vendredi 18 Février 2022 à :

Mr PELLOILLE William
22 Rue Colette BESSON
33380 MIOS

Le montant dû des inscriptions se fera par avance, joint à la feuille d'inscription, ou le jour du tournoi lors du pointage des joueurs.
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : **U.S.MIOS.P.P.**
Inscription possible sur place 45 minutes avant le début du tableau à faire, suivant place restante sur les tableaux.

Article 14

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance FFTT de leur licence.

Dans tous les cas de dégradation volontaire, les frais de réparations seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Article 15

Une tenue sportive réglementaire sera exigée.

Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

Article 16

Pour tout ce qui aurait été omis dans celui-ci, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier.

Article 17

Dans chaque tableau, les 8 premiers seront récompensés.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des récompenses remises lors du tournoi.

Tableau	Description	Récompenses			
		1er	2nd	3ème / 4ème	5 à 8ème
A	NC à 1199 points	80€ + lots	40€ + lots	20€ + lots	Lots
B	NC à 1599 points	100€ + lots	50€ + lots	30€ + lots	Lots
C	NC à 999 points	50€ + lots	25€ + lots	15€ + lots	Lots
D	NC à 1899 points	150€ + lots	75€ + lots	40€ + lots	Lots
E	Toutes séries dames	50€ + lots	25€ + lots	15€ + lots	Lots
F	NC à 799 points	50€ + lots	25€ + lots	15€ + lots	Lots
G	Toutes séries	300€ + lots	150€ + lots	70€ + lots	25€ + Lots
H	NC à 1399 points	80€ + lots	40€ + lots	20€ + lots	Lots
I	Handicap	40€ + lots	20€ + lots	10€ + lots	Lots
J	Doubles < 3200 points	2x 40€ + lots	2x 20€ + lots	2x 10€ + lots	Lots

Lots : coupes, trophées, bouteilles de vin …

REGLEMENT TOMBOLA

Une grande tombola sera organisée (d'une valeur totale d'environ 750 €), le tirage se fera à 18H00.

-Dans un premier temps sera tiré le crément puis le magnum de vin sur chacune des 20 grilles.

-Dans un deuxième temps sera tiré la tablette puis la télé LCD sur l'ensemble des 20 grilles.

Sponsors

Mios Naturellement

BOUCHERIE CHARCUTERIE
AUX SAVEURS DE MIOS
Régis LAOUÉ

Atout Point deVue
Julien Gassian
Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrange
33380 Mios
Tél. 05 56 03 31 68
www.opticien-mios.com
Opticien

MEUH !
Restaurant

E.Leclerc Mios Naturellement